



Informations sur les délégations de l'organe délibérant au Maire

Conseil municipal du 20 décembre 2021 DELIBERATION

Rapporteur : M. LE MAIRE

Secrétaire de séance : Madame Marie-Lyse BISTUÉ

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 26
Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET,
Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE,
Adjoint,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Jean CONTOU-CARRERE, M. Raymond VILLALBA,
Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine
SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ,
M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Daniel LACRAMPE,
Mme Nathalie PASTOR, Conseillers Municipaux.

Etaient représenté-e-s :

- Mme Dominique QUÉHEILLE donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à M. Patrick MAILLET
- Mme Céline BODET donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO
- M. Jean-Paul PORTESSÉNY donne pouvoir à M. André LABARTHE
- M. Clément SERVAT donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE

Etait absent :

- M. Jean-Luc MARLE

7 - DECISIONS DU MAIRE PRISES ENTRE LE 10 SEPTEMBRE 2021 ET LE 22 NOVEMBRE 2021.

Il est rappelé à l'Assemblée que « concernant les décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire doit, selon les dispositions de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, en rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil municipal ».

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-22 et L.2122-23,

Vu l'alinéa 4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 7 du Conseil municipal en date du 3 juillet 2020,

Considérant que Monsieur le Maire est tenu de rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil municipal des décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DATE	TYPE D'ACTE	DECISION
10 septembre 2021	Marchés publics	<p>Acquisition matériel Services Techniques</p> <p>Il était nécessaire de procéder au remplacement de deux laveuses pour la salle Scohy et la salle du Trinquet. Cet achat est inscrit au budget dans le cadre du programme d'investissement 2021. L'avis d'appel public à la concurrence a été publié le 30/03/2021 et la remise des offres a eu lieu le 24/08/2021. Le marché public concernant le remplacement de deux laveuses a été attribué à l'entreprise LAGUNE sise Chemin Anglais – 64130 VIODOS ABENSE-DE-BAS, pour un montant de 5 883 € HT.</p>
10 septembre 2021	Louage	<p>Bail commercial dérogatoire</p> <p>Il a été décidé de signer un bail commercial dérogatoire pour le local dit « Boutique Ephémère » au 48 rue Louis Barthou à Oloron Sainte-Marie avec l'association GEM Les Moments Partagés représentée par Madame Rose RAINHO FLORES. La durée du bail était de 17 jours et a commencé à courir du 15 septembre 2021 jusqu'au 30 septembre 2021 inclus. La redevance d'occupation du domaine public est fixée à 1 euro par jour (location de la boutique) et les frais de consommation d'eau et d'électricité seront à la charge de la Commune d'Oloron Sainte-Marie.</p>
10 septembre 2021	Marchés publics	<p>Acquisition d'un chariot élévateur neuf ou d'occasion récente</p> <p>Il était nécessaire de procéder à l'acquisition d'une nouvelle machine en renouvellement de la chargeuse utilisée pour le fonctionnement de la compostière. L'avis d'appel public à la concurrence a été publié le 07/07/2021 et la remise des offres a eu lieu le 02/08/2021. Le marché concernant « l'acquisition d'un chariot élévateur neuf ou d'occasion récente », a été attribué à l'entreprise LIEBHERR France SAS – Agence Sud-Ouest – Zone d'Activités Moulereins – Rue Eugène Buhan – 33 170 GRADIGNAN, pour un montant de 76 980 € H.T.</p>
22 septembre 2021	Finances	<p>Demande d'aide financière Service Assainissement : réduction des rejets diffus</p> <p>La politique d'entretien et de modernisation des équipements de la commune en matière d'assainissement collectif permettant de maintenir et d'améliorer la qualité de collecte et de traitement des eaux usées et des eaux pluviales nécessitait des travaux de restructuration des réseaux situés rue Palassou, place Amédée Gabe et rue Louis Barthou, afin de limiter les rejets directs (diffus) vers le milieu naturel. Le montant de cette opération a été estimé à 199.500 € HT. Une aide financière a été demandée au Département des Pyrénées-Atlantiques dans le cadre de l'appel à projets NIAIDE 20219-2021.</p>

3 Septembre 2021	Marchés publics	<p>Demande d'aide financière : AMO Friche Sésame/Remazeilles</p> <p>La ville d'Oloron Sainte-Marie a été retenue à l'Appel à Manifestation d'Intérêt Régional Revitalisation des centres villes/bourgs. Il a été décidé de solliciter une aide financière auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la Banque des Territoires, dans le cadre de l'AMI Revitalisation des Centres-Bourgs/Villes – Petites Villes de Demain pour le financement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur le projet de réhabilitation de la friche Sésame/Remazeilles dont le coût est estimé à 40.000 € HT.</p>
23 Septembre 2021	Finances	<p>Demande d'aide financière : Evaluation d'impact sur la santé</p> <p>Il y a lieu d'évaluer l'impact sur la santé des actions menées par la ville dans le cadre de sa politique en faveur de la reconquête et de la revitalisation de son centre-ville. Une demande d'aide financière a été demandée auprès de l'Agence Régionale de Santé pour le financement de cette étude dont le coût est estimé à 25.000 € HT.</p>
29 Septembre 2021	Finances	<p>Demande d'aide financière ADOUR GARONNE – Réhabilitation des réseaux d'assainissement et d'eau pluviale avenue Sadi-Carnot et rue G Bordes</p> <p>Des travaux de réhabilitation du réseau permettant de réduire les eaux claires parasites devaient être réalisés avenue Sadi-Carnot et rue du Gouverneur Général Bordes. Le coût de ces travaux a été estimé à 600.000 € HT, dont 350.000 € HT pour l'avenue Sadi-Carnot et 250.000 € HT pour la rue du Gouverneur Général Bordes. La Ville d'Oloron Sainte-Marie a sollicité une aide financière de l'agence de l'eau ADOUR GARONNE pour soutenir les travaux de réhabilitation du réseau de ces deux rues.</p>
28 Septembre 2021	Finances	<p>Demande d'aide financière – Réhabilitation des réseaux rue de l'Union, rue Labarraque et rue Ampère</p> <p>La politique d'entretien et de modernisation des équipements de la commune en matière d'eau potable qui permettra d'une part d'améliorer la gestion quantitative et qualitative de l'eau en distribution et d'autre part de préserver la ressource nécessite des travaux rue de l'Union (partie), rue Labarraque (partie) et rue Ampère. Le montant de cette opération a été estimé à 270.000 € HT. Une aide financière a été demandée auprès de l'agence de l'eau ADOUR GARONNE pour la réalisation de ces travaux.</p>
29 Septembre 2021	Louage	<p>Avenant bail commercial dérogatoire de la boutique éphémère établi le 10/09/2021</p> <p>Un bail de location pour la boutique éphémère a été signé avec l'association GEM Les Moments Partagés. La durée initiale de ce bail était de 17 jours, du 15/09/2021 au 30/09/2021. Un avenant a été signé entre la ville d'Oloron Sainte-Marie et la Présidente de l'association GEM Les Moments Partagés pour repousser ce bail du 16/09/2021 au 01/10/2021 inclus.</p>
28 Septembre 2021	Finances	<p>Demande d'aide financière – Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'eau</p> <p>Considérant la politique d'entretien et de modernisation des équipements de la commune en matière d'eau potable qui permettra d'une part d'améliorer la gestion quantitative et qualitative de l'eau en distribution et d'autre part de</p>

		<p>préserver la ressource. La régie des eaux d'Oloron Sainte-Marie a souhaité engager la mise en œuvre d'un plan de gestion de sécurité sanitaire de l'eau afin de recenser tous les risques sanitaires potentiels et ce de la ressource jusqu'au point de distribution. Une aide financière de 40.000 € HT a été demandée auprès de l'agence de l'eau Adour Garonne afin d'élaborer un plan de gestion de sécurité sanitaire de l'eau.</p>
29 Septembre 2021	Louage	<p>Bail commercial dérogatoire – TOUS AZIMUTS, MANIKABLUE et SIDONIE MONTE A PARIS</p> <p>Il a été décidé de signer un bail commercial dérogatoire pour le local dit « Boutique Ephémère » au 48 rue Louis Barthou à Oloron Sainte-Marie avec TOUS AZIMUTS représentée par Mme Chantal DOUMENJOU, MANIKABLUE représentée par Mme Alexandra CANDAU et SIDONIE MONTE A PARIS représentée par Mme Anne LOEWERT. La durée du bail était de 13 jours et a commencé à courir du 4 Octobre 2021 jusqu'au 16 Octobre 2021 inclus. La redevance d'occupation du domaine public est fixée à 1 euro par jour (location de la boutique) et les frais de consommation d'eau et d'électricité seront à la charge de la Commune d'Oloron Sainte-Marie.</p>
5 Octobre 2021	Louage	<p>Bail commercial dérogatoire – FILIGRANE</p> <p>Il a été décidé de signer un bail commercial dérogatoire pour le local dit « Boutique Ephémère » au 48 rue Louis Barthou à Oloron Sainte-Marie avec la société FILIGRANE représentée par Mme Claude DELLOULE. La durée du bail était de 16 jours et a commencé à courir du 17 Octobre 2021 jusqu'au 1^{er} Novembre 2021 inclus. La redevance d'occupation du domaine public est fixée à 1 euro par jour (location de la boutique) et les frais de consommation d'eau et d'électricité seront à la charge de la Commune d'Oloron Sainte-Marie.</p>
7 Octobre 2021	Finances	<p>Demande d'aide financière AAP Jardins partagés et collectifs</p> <p>La commune a souhaité mettre à disposition de ses habitants des jardins collectifs afin de créer du lien social intergénérationnel et encourager la solidarité au travers d'une activité physique donnant accès à une alimentation saine et économique. Le coût de cette opération a été estimé à 48.200 € HT. Une aide financière a été déposée auprès de l'Etat (plan de relance) pour un montant de 24 100 € H.T. au titre de l'appel à projets Jardins partagés et collectifs pour la réalisation du projet sur une parcelle du parc Pommé.</p>
12 Octobre 2021	Louage	<p>Convention de location terrain communal – SCI LABORDE</p> <p>La ville d'Oloron Sainte-Marie a décidé de renouveler la convention de location des parcelles OM 214, 218 et 294 en partie, route de Bayonne, à la société LABORDE SAS, pour son activité professionnelle de valorisation des déblais inertes. Cette mise à disposition est consentie à compter de la date de signature de la convention jusqu'au 26 Décembre 2024. La mise à disposition de ce terrain est consentie moyennant le paiement d'une redevance annuelle correspondant à la mise à disposition de matériaux traités pour la construction des chaussées à hauteur de 10 000 € par an. La mise en dépôt de déblais issus des terrassements réalisés par les Services Techniques sera gratuite pour un volume de 5 000 m3.</p>

26 Octobre 2021	Louage	<p>Bail commercial dérogatoire – O Fil de l'être</p> <p>Il a été décidé de signer un bail commercial dérogatoire pour le local dit « Boutique Ephémère » au 48 rue Louis Barthou à Oloron Sainte-Marie avec l'association O Fil de l'Être représentée par son Président, M. Rémy NICERON. La durée du bail était de 12 jours et a commencé à courir du 2 Novembre 2021 jusqu'au 13 Novembre 2021 inclus. La redevance d'occupation du domaine public est fixée à 1 euro par jour (location de la boutique) et les frais de consommation d'eau et d'électricité seront à la charge de la Commune d'Oloron Sainte-Marie.</p>								
21 Octobre 2021	Marchés publics	<p>Restructuration des réseaux EU rues Palassou, Mendioudou et Gabe</p> <p>La ville d'Oloron Sainte-Marie a inscrit dans son budget annexe assainissement (ligne 21532-129), la restructuration des réseaux EU rues Palassou, Mendioudou et A. Gabe. Un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 10 août 2021. Suite à la conclusion de l'analyse des candidatures établie le 13 septembre 2021 et l'analyse des offres réalisée le 04 Septembre 2021, le marché a été attribué à l'entreprise HASTOY pour un montant de 179.907 € HT.</p>								
5 Novembre 2021	Louage	<p>Bail commercial dérogatoire – FILIGRANE</p> <p>Il a été décidé de signer un bail commercial dérogatoire pour le local dit « Boutique Ephémère » au 48 rue Louis Barthou à Oloron Sainte-Marie avec la société FILIGRANE représentée par Mme Claude DELLOULE. La durée du bail était de 15 jours et a commencé à courir du 14 Novembre 2021 jusqu'au 28 Novembre 2021 inclus. La redevance d'occupation du domaine public est fixée à 1 euro par jour (location de la boutique) et les frais de consommation d'eau et d'électricité seront à la charge de la Commune d'Oloron Sainte-Marie.</p>								
12 Novembre 2021	Tarifs	<p>Tarifs d'entrée de la patinoire - du vendredi 17 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022</p> <p>Il a été décidé des tarifs d'entrée pour l'accès à la patinoire installée au jardin public pour les manifestations de Noël du vendredi 17 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022 :</p> <table border="1" data-bbox="756 1563 1522 1704"> <thead> <tr> <th>Type de tarifs</th> <th>Prix¹</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Tarif plein</td> <td>3 €</td> </tr> <tr> <td>Tarif réduit (pour les moins de 12 ans)</td> <td>2 €</td> </tr> <tr> <td>Carnet de 5 tickets</td> <td>8 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>¹Le tarif inclut l'entrée et la location de patins, par personne.</p> <p>Des gratuités seront accordées pour les enfants ayant reçu un ticket grâce au dispositif du CCAS.</p>	Type de tarifs	Prix ¹	Tarif plein	3 €	Tarif réduit (pour les moins de 12 ans)	2 €	Carnet de 5 tickets	8 €
Type de tarifs	Prix ¹									
Tarif plein	3 €									
Tarif réduit (pour les moins de 12 ans)	2 €									
Carnet de 5 tickets	8 €									
16 novembre 2021	Marchés publics	<p>Acquisition de matériel manifestations</p> <p>Dans le cadre du programme annuel de renouvellement de matériel pour les manifestations communales, il convenait de lancer un appel à la concurrence pour le carrossage de 4 bennes amplirol grillagées et sécurisées afin de transporter le matériel.</p> <p>L'avis d'appel à la concurrence a été publié le 27/07/2021 et la remise des offres a eu lieu le 10/09/2021, La consultation concernant la fourniture et la livraison de</p>								

		4 caissons amplirol a été attribue a l'entreprise SAS SEGARP ARPOULET UTILITAIRES sise RD 813 – 47200 MARMANDE, pour un montant de 28 200 € HT.
16 novembre 2021	Marchés publics	<p>Acquisition de véhicules de service L'avis d'appel à la concurrence a été publié le 26/07/2021 et la remise des offres a eu lieu le 03/09/2021. Une seule entreprise a fait une offre (incomplète) pour le lot 1 « Fourniture de véhicules légers de service ». Deux entreprises se sont positionnées sur le lot 2 « Fourniture de véhicules utilitaires moins de 3,5 tonnes » (dont une avec un dossier incomplet). Le lot 2 du marché public concernant l'acquisition de véhicules de service a été attribué à l'entreprise SAS SEGARP ARPOULET UTILITAIRES sise RD 813 – 47200 MARMANDE, pour un montant de 69 813,52 € HT.</p>
16 novembre 2021	Marchés publics	<p>Extension des vestiaires du CTM Considérant la consultation restreinte d'entreprise envoyée par mail le 18/08/2021 et la remise des offres le 21/09/2021, il a été décidé que le lot 1 « gros œuvre » de la consultation concernant l'extension des vestiaires du CTM était attribué à l'entreprise SEE BORDATTO sise Zone indus. Legugnon – BP 103 – 64400 OLORON, pour un montant de 10 108,16 € HT. Le lot 2 « charpente / bardage bois » de la consultation concernant l'extension des vestiaires du CTM a été attribué à l'entreprise EI EOCCZ RODRIGUES SERGE sise 9 Route d'Esquile – 64400 MOUMOUR, pour un montant de 17 515,90 € HT. Le lot 3 « revêtement mural » de la consultation concernant l'extension des vestiaires du CTM a été attribué à l'entreprise SARL ORSINI CARRELAGES sise Zone Lanneretonne – 64400 OLORON, pour un montant de 7 080 € H.T. Le lot 4 « plâtrerie » de la consultation concernant l'extension des vestiaires du CTM a été attribué à l'entreprise SARL NAYA JULIEN & FILS sise Z.A. du Gabarn – 64870 ESCOUT, pour un montant de 11 445,12 € HT. Le lot 5 « sanitaires » de la consultation concernant l'extension des vestiaires du CTM a été attribué à l'entreprise SARL MOURE LETHOOR sise 13 Chemin d'Ilhasse – Z.A. Lanneretonne - 64400 OLORON SAINTE-MARIE, pour un montant de 2 282 € HT.</p>
16 novembre 2021	Marchés publics	<p>Refabrication jupe dessableur pour la step Vu la nécessité de procéder au changement de cette pièce technique, une consultation a été lancée le 30/08/2021 et la remise des offres a eu lieu le 17/09/2021. La consultation concernant la refabrication d'une jupe dessableur pour la STEP a été attribuée à l'entreprise EURL LUYE sise Zone Artisanale 64400 - ORIN, pour un montant de 8267 € HT.</p>
16 novembre 2021	Marchés publics	<p>Remplacement d'un dégrilleur à fine maille STEP Considérant qu'il était nécessaire de remplacer le dégrilleur existant détérioré et en panne, la consultation a été lancée le 04/11/2020 auprès d'une assistance à maîtrise d'ouvrage et la remise des offres a eu lieu le 23/09/2021. La consultation concernant le remplacement d'un dégrilleur à fine maille a été attribué à l'entreprise EMO sise 4 Rue Lépine – P.A. de la Richardière – BP 53209 – 35532 NOYAL-SUR-VILAINE, pour un montant de 25 000 € HT.</p>

16 novembre 2021	Marchés publics	<p>Rénovation intérieure de la Chapelle de Soeix Considérant la nécessité de procéder à des travaux de rénovation intérieure de la Chapelle de Soeix afin que celle-ci ne se détériore pas, une consultation restreinte a été envoyée par mail le 18/08/2021 et la remise des offres a eu lieu le 07/09/2021. Le lot 1 « cloisons sèches / peintures » de la consultation concernant la rénovation intérieure de la Chapelle de Soeix a été attribué à l'entreprise SARL NAYA JULIEN & FILS sise Z.A. du Gabarn – 64870 ESCOUT, pour un montant de 49 811,44 € HT. Le lot 2 « sols durs / carrelage » de la consultation concernant la rénovation intérieure de la Chapelle de Soeix a été attribué à l'entreprise SARL ORSINI sise Zone Lanneretonne – 64400 OLORON SAINTE-MARIE, pour un montant de 16 273 € HT.</p>
16 novembre 2021	Marchés publics	<p>Remplacement des menuiseries extérieures des logements des Ecoles Prévert et Saint-Pée Considérant le cadre de la démarche TEPCV – Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et le cadre du Plan d'économies d'énergie, un avis d'appel à la concurrence a été publié le 12/08/2021 et la remise des offres a eu lieu le 16/09/2021 à 12 heures. Le lot 1 du marché public concernant le remplacement des menuiseries extérieures bois des logements de l'école Prévert, a été attribué à l'entreprise SPSR – CLAUDE LAHARGUE sise Boulevard Aragon 64400 OLORON SAINTE-MARIE, pour un montant de 23 052.70 € HT. Le lot 2 du marché public concernant les travaux de peinture des menuiseries extérieures bois des logements de l'école Prévert., a été attribué à l'entreprise SASU VILLANUA sise Rue du Pic d'Arlet – ZA de Légugnon 64400 OLORON SAINTE-MARIE, pour un montant de 4 620.48 € HT. Le lot 3 du marché public concernant le remplacement des menuiseries extérieures PVC du logement de l'école St Pée a été attribué à l'entreprise EURL MENUISERIES SESTIAA sise 9 Route d'Esquiule 64400 MOUMOUR, pour un montant de 12 929 € HT.</p>
22 novembre 2021	Louage	<p>Bail précaire et révocable – 2 rue Ambroise Bordelongue La Ville possède un logement de 87,79 m² au 2 Rue Ambroise Bordelongue – 64400 OLORON SAINTE-MARIE (Ecole Xavier Navarrot). Il a été décidé de signer un bail précaire et révocable pour ce logement avec Madame PAYEN Géraldine. Cette occupation est consentie à titre de simple tolérance donc à titre précaire et révocable. Le loyer s'élève à 463,79 euros mensuels, à verser dans les cinq premiers jours du mois. Le démarrage du bail prend effet le 23 Novembre 2021.</p>

Oùï cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, PREND ACTE de ces décisions.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 20 décembre 2021.

Suivent les signatures -

B. Uthurry
 AFFICHE LE 23/12/2021



Le Maire,

B. Uthurry
Bernard UTHURRY



Envoyé en préfecture le 23/12/2021

Reçu en préfecture le 23/12/2021

Affiché le



ID : 064-216404228-20211220-DEL_20_12_21_7B-DE